République Française

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES

Département du CANTAL

SÉANCE du 14 avril 2023 N° 14 / 2023

Conseillers en exercice: 15 Présents:

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze avril, à vingt heures trente, le Conseil

Pouvoir(s):

3

municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Georges, sous la

Absent(s) excusé(s):

3

Votants: Présents: 14

M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Maire. Mme Béatrice ANTONY, M. Paul

CHALVET, Mme Martine BERTRAND, M. Jean-Paul BERTHET, adjoints, M. Alain ANDRIEUX, Mme Bernadette ANTONY, Mme Isabelle AVENEIN-DECHAMBRE, Mme Christine BACHELLERIE-NINYEM FOKO, M. Guillaume CASTEL, M. Daniel

MALLET et M. Romain MALLET, conseillers municipaux.

présidence de Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU.

Absents excusés :

Mme Bernadette ALBARET, Mme Angélique GERBERT et M. Matthieu

VILLENEUVE, conseillers municipaux.

Pouvoir:

Bernadette ALBARET donne pouvoir à Béatrice ANTONY. Angélique GERBERT donne pouvoir à Jean-Paul BERTHET.

Matthieu VILLENEUVE donne pouvoir à Guillaume CASTEL.

Secrétaire de séance :

Alain ANDRIEUX.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 28-04-2023 et que la convocation avait été faite le 7 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28.c4.2023

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

OBJET: BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Béatrice ANTONY, 1ère Adjointe, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, est invité à délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2022 pour le budget annexe de l'eau et l'assainissement dressé par M. MONLOUBOU Jean-Jacques, Maire. Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

1. DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		28.670,23		6.656,57		35.326,80
Opérations exercice	277.137,83	307.370,30	109.253,94	48.570,63	386.391,77	355.940,93
Total	277.137,83	336.040,53	109.253,94	55.227,20	386.391,77	391.267,73
Résultats de clôture		58.902,70	54.026,74			4.875,96
Restes à réaliser			528,00	47.885,00	528,00	47.885,00
Total cumulé	277.137,83	336.040,53	109.781,94	103.112,20		439.152,73
Résultats définitifs		58.902,70	6.669,74		Date de réception d	to I'AR: 2520232238

- 2. **CONSTATE**, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3. RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.
- 4. VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour: 14 voix

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre, Pour extrait conforme au registre,

Le Maire, Jean-Jacques MONLOUBOU



MAIRIE de SAINT-GEORGES 2 Place de l'Église Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES

Tél: 04-71-60-09-91 Email: mairie-stgeorges@orange.fr

ETAT DES RESTES A RÉALISER SUR EXERCICE 2023 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Programme 29: TRAVAUX SUR RÉSEAUX

2315 : 528,00 € Contrat CIT

131 : 47.885,00 €

Décision d'attribution Adour Garonne du 28.06.2019

Arrêté DETR du 23.08.2021 Notification Conseil Départemental du 27.09.2021

TOTAL DEPENSES: 528,00 €

TOTAL RECETTES: 47.885,00 €

Le Mair

Jean-Jacques MONLOUBOU



ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice: 15

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES

Pour: 14

Contre: O

Abstentions:

Date de la convocation: 7 Avril 2023

Présenté par le Maire,

A Saint-Georges, le 14 Avril 2023

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire

A Saint-Georges, le 14 Avril 2023

Les membres:

A
Aut 3
A
les.
get
A fee
A
Notte

VILLENEUVE Matthieu		
)) * ()	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le ... 2.8. AVR. 2023 et de la publication le 2.8. AVR. 2023

A Saint-Georges, le ... 2 8 AVR. 2023